

# CERREO

## Brief

BULLETIN DE RECHERCHE

FEVRIER 1993

SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

84

## L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : DE FORTES DISPARITÉS RÉGIONALES

*L'insertion professionnelle des jeunes est marquée par de très profondes disparités régionales. A l'Ile-de-France et à l'Alsace caractérisées par la bonne qualité, au moins relative, du cheminement professionnel des jeunes, s'opposent des régions comme le Languedoc-Roussillon ou le Limousin, où le chômage de longue durée touche de fortes proportions de jeunes et peut déboucher sur une exclusion durable du marché du travail. Hormis la détention de diplômes de l'enseignement supérieur, le niveau de formation ne compense guère cet effet régional : mieux vaut sortir avec un niveau V de formation en Ile-de-France qu'avec un niveau bac en PACA, Limousin ou Languedoc-Roussillon. Par contre la répartition de l'offre de formation par domaines de spécialités (tertiaires ou industrielles) joue plus nettement pour expliquer les différenciations régionales. Mais la qualité de l'insertion des jeunes est aussi liée à l'état général du marché du travail et à la structure productive des différentes régions.*

### QUATRE GROUPES DE RÉGIONS CONTRASTÉES

**D**ES diplômes et des programmes de formation nationaux, des objectifs de développement inscrits dans la loi, (80% de bacheliers au niveau du bac par exemple), des enseignants fonctionnaires d'Etat ... Autant de facteurs d'homogénéité qui ne résistent pas à deux grands types de différenciations engendrées durant les premières années de vie active : l'accès rapide à l'emploi ou à l'inverse l'exclusion ; le maintien chez un seul employeur ou au contraire l'instabilité professionnelle [voir encadrés sur les sources et la méthodologie utilisée pour construire la typologie].

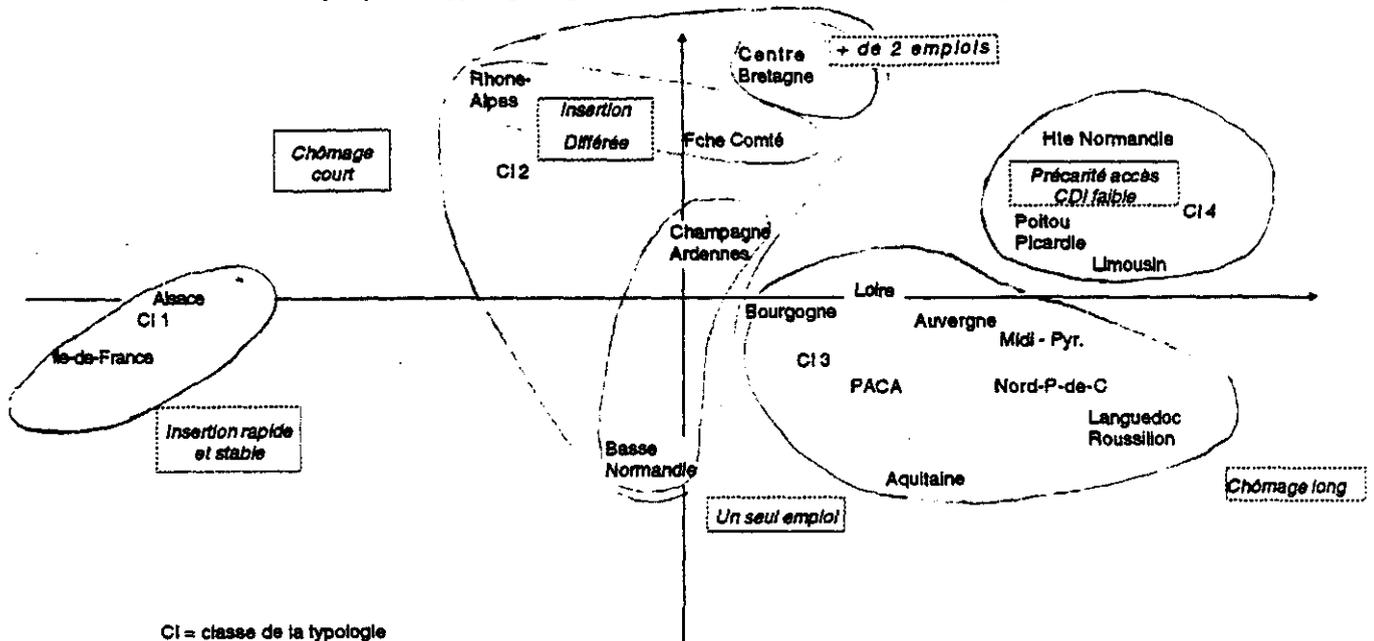
### LES SOURCES D'INFORMATION

Le "fichier transversal" de l'observatoire des entrées dans la vie active rassemble et harmonise les résultats de plusieurs vagues d'enquêtes de cheminements effectuées entre 1986 et 1989 auprès des jeunes sortis des différents niveaux de formation de l'enseignement technique, du CAP jusqu'aux BTS et DUT.

L'interrogation est rétrospective puisqu'est reconstituée l'intégralité du cheminement des jeunes durant les 2 ans et 9 mois qui suivent leur sortie du système scolaire.

Cette typologie des régions opérée à partir de ce fichier se retrouve de façon très similaire dans un traitement de l'enquête nationale d'insertion (7 mois après la sortie du système scolaire) réalisée en 1990 (à paraître).

**Graphique 1 : Typologie régionale de l'insertion professionnelle des jeunes**



### ■ ILE-DE-FRANCE ET ALSACE : UNE INSERTION DE QUALITÉ

Quels que soient les critères utilisés (proportion de jeunes sur un emploi à durée indéterminée deux ans et 9 mois après la sortie du système éducatif, taux d'accès direct à ce type d'emploi, pourcentage de parcours précaires, proportion de jeunes ayant connu au total un chômage supérieur à 10 mois durant leur cheminement sur le marché du travail ...), ces deux régions (classe 1 cf. tableau 1) sont caractérisées par une insertion plus favorable que la moyenne nationale. La distinction est si forte que, sur ces mêmes critères, à de rares exceptions près, aucune autre région et a fortiori groupe de régions ne dépasse significativement la moyenne. Le dynamisme du marché du travail parisien, la qualité de l'articulation entre l'enseignement professionnel alsacien et l'emploi, contribuent à construire une situation éminemment moins défavorable pour les jeunes (14 points de jeunes en emploi à durée indéterminée de plus que nationale-ment, de 5,5 à 8,1 points de taux de chômage des jeunes de moins que pour la France entière).

Tableau 1 - Typologie des régions : Indicateurs moyens d'insertion par classe et taux de chômage des moins de 25 ans

	Emploi sous CDI à 2 ans 9 mois	Accès direct à un emploi sous CDI	Parcours précaire seul (1)	Chômage total de plus de 10 mois	2 emplois ou plus	Taux de chômage des moins de 25 ans
France entière	48.9	27.7	42.2	28.7	39.1	19.9
Classe 1	62.3	40.4	27.2	18.9	34.3	14.0
Classe 2	49.0	25.6	42.3	28.7	43.7	18.3
Classe 3	43.4	24.9	48.2	33.5	37.2	23.4
Classe 4	43.7	19.1	48.9	34.9	43.4	22.5

Source : CERÉQ - ONEVA et RP 90

(1) Parcours comprenant des formes d'emplois précaires et éventuellement d'autres situations d'activité à l'exception des CDI

### ■ HAUTE-NORMANDIE, LIMOUSIN ... : CHÔMAGE ET PRÉCARITÉ

Dans ce groupe de régions (classe 4 à laquelle appartiennent également la Picardie et le Poitou-Charentes), les jeunes rencontrent des difficultés particulièrement aiguës à obtenir des emplois à durée indéterminée. La fréquence particulièrement forte de jeunes qui ont connu plus de 2 employeurs comme la proportion élevée (près de 50%) de ceux qui n'ont été embauchés que sur des contrats de travail précaires sont symptomatiques d'un marché du travail des jeunes caractérisé par un chômage récurrent. Cette alternance d'emplois de courte durée et de périodes de chômage fait que, sur les 33 mois de vie active analysés, la proportion de jeunes qui ont connu des durées de chômage supérieures à 10 mois dépasse le tiers de la cohorte (soit 6 points de plus que la moyenne nationale). Le taux de chômage des moins de 25 ans dépasse de 2,5% la moyenne nationale.

### ■ AQUITAINE, NORD-PAS DE CALAIS, PACA, LANGUEDOC ... : CHÔMAGE LONG

Dans ces régions (classe 3), le risque d'exposition à des périodes de chômage supérieures à 10 mois est quasiment du même niveau que dans le groupe précédent (le tiers de la cohorte). Mais ces modalités sont sensiblement différentes. Les changements d'employeur sont moins fréquents qu'au niveau national et le pourcentage d'accès direct à des emplois à durée indéterminée se rapproche de la moyenne nationale. Le dualisme entre les jeunes qui accèdent à l'emploi "stable" et ceux qui sont durablement et continuellement rejetés dans le chômage est particulièrement accusé. Le taux de chômage des jeunes

de moins de 25 ans atteint son sommet avec près d'un quart de la cohorte.

#### LA METHODE D'ANALYSE

L'analyse de correspondances qui débouche sur la typologie des régions est appliquée à 4 indicateurs de cheminement professionnel, dont certains sont des indicateurs composites :

- nombre d'emplois occupés ;
- durée totale du chômage ;
- situation à 2 ans et 9 mois (CDI, emplois précaires, stages chômage, inactivité) ;
- type de cheminement parcouru (n'a jamais travaillé sur la période, accès direct à l'emploi sous CDI, accès indirect, n'a connu que des emplois précaires : CDD, intérim, mesures jeunes).

Les deux axes de l'analyse :

L'axe horizontal va de l'accès rapide sur emploi stable (CDI) à l'exclusion de l'emploi (chômage long) en passant par des types de parcours conduisant à l'emploi stable (alternance d'emplois précaires ou de périodes de chômage).

L'axe vertical est défini par le nombre d'emplois occupés allant de la période d'emploi unique à la multiplicité d'emplois successifs.

La combinaison des deux axes définit le type de parcours.

### ■ RHÔNE-ALPES, BRETAGNE, FRANCHE-COMTÉ ... : VARIATIONS AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE

Cette position moyenne (classe 2), au regard des différents indicateurs, dont le taux de chômage des moins de 25 ans, n'empêche pas de distinguer trois composantes :

- En Rhône-Alpes et Franche-Comté, les jeunes sont relativement préservés du chômage à l'issue d'un enchaînement d'emplois précaires qui se solde par un taux d'accès à des emplois à durée indéterminée atteignant la moyenne nationale.
- En Champagne-Ardennes et plus encore en Basse-Normandie, la stabilité de l'emploi pour ceux qui ont obtenu un travail pour une durée indéterminée est meilleure qu'ailleurs mais pour autant, le risque de chômage n'est globalement pas plus faible.
- En Bretagne et dans la région Centre, la précarité et l'instabilité de l'emploi prévalent (changements d'employeurs relativement plus fréquents) sans pour autant que les durées de chômage s'en trouvent rallongées.

Au total les régions à faible taux de chômage global sont aussi celles où le chômage des jeunes est modéré et l'insertion professionnelle plus favorable : Alsace, Ile de France (8,5% et 16%). A l'opposé, les régions qui ont les plus forts taux de chômage global et de chômage des jeunes, telles que le Languedoc-Roussillon (15,4 et 28,2%), le Nord-Pas de Calais (15 et 26,2%) ou PACA (14,5 et 26,3%) sont des régions où les conditions d'insertion sont les plus difficiles (classes 3 et 4 de la typologie).

### NIVEAUX, SPÉCIALITÉS DE FORMATION ET DISPARITÉS RÉGIONALES DE L'INSERTION

Nationalement comme dans chaque région, l'élévation du niveau de formation se traduit, en moyenne, par une amélioration de la qualité de l'insertion professionnelle des jeunes. En règle générale, le diplôme s'avère bien être une protection, relative, contre le chômage qui touche plus durement les plus bas niveaux. Mais les comparaisons interrégionales introduisent de fortes distorsions dans ce schéma.

**Tableau 2**  
Indicateurs d'insertion pour quelques régions types, selon le niveau de formation

	Emploi sous CDI à 2 ans et 9 mois			Accès direct à un emploi sous CDI			Chômage total de plus de 10 mois		
	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveau III	Niveau IV	Niveau V
France entière	75,0	56,6	39,1	52,2	35,2	18,4	11,8	27,8	32,5
Classe 1 dont	81,4	67,4	53,3	63,2	46,0	30,3	7,1	18,3	22,4
Ile-de-France	81,4	66,8	53,5	64,3	45,7	31,5	7,0	18,5	22,1
Alsace	81,4	71,3	52,4	58,0	47,6	24,6	7,7	16,8	23,5
Classe 2 dont	73,4	56,9	40,0	47,1	33,1	17,3	11,6	28,7	28,6
Rhône-Alpes	71,4	56,2	40,7	46,0	30,6	22,0	10,1	26,4	21,0
Basse Normandie	75,7	60,1	39,6	49,3	51,6	18,0	7,1	20,7	49,0
Classe 3 dont	72,0	51,2	32,9	48,0	33,2	15,3	14,9	31,4	38,3
Languedoc	71,2	38,9	30,4	50,3	26,0	17,3	15,1	29,2	44,2
PACA	71,5	41,2	33,5	43,7	31,0	21,5	20,2	32,6	35,5
Classe 4 dont	75,8	52,4	35,6	52,8	24,1	12,7	12,4	33,5	38,1
Limousin	76,2	40,3	36,4	55,2	18,4	12,1	12,4	42,3	39,0

Source : ONEVA - CERECQ

### ■ L'EFFET RÉGION PLUS FORT QUE LE NIVEAU DE SORTIE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

D'une région à l'autre, l'obtention d'un diplôme de niveau III (BTS, DUT ...) donne lieu à des conditions d'insertion assez homogènes avec néanmoins un léger avantage à l'Alsace et à l'Ile-de-France et un poids du chômage plus lourd en PACA. Par contre, les disparités interrégionales demeurent très marquées à l'issue de l'enseignement secondaire à tel point que la hiérarchie habituelle des niveaux de formation est bousculée. Une formation de niveau V obtenue en Ile-de-France, en Alsace ou encore en Rhône-Alpes, débouche sur une insertion de meilleure qualité que celle que l'on peut obtenir l'issue d'un niveau bac en Aquitaine, PACA, Languedoc-Roussillon ou encore dans le Limousin (tableau 2).

### ■ FORMATIONS INDUSTRIELLES ET TERTIAIRES : DEUX TYPES DE SITUATIONS RÉGIONALES SPÉCIFIQUES

Globalement, surtout si l'on ne tient pas compte des BTS et DUT, les sortants sur le marché du travail à l'issue des spécialités industrielles s'insèrent mieux

que leurs camarades formés aux spécialités tertiaires et en particulier, sont moins exposés au chômage de longue durée. Une meilleure régulation des flux d'accès aux spécialités industrielles l'explique en partie alors que les formations tertiaires féminisées (services aux collectivités et tertiaire de bureau) se sont développées sans véritable maîtrise des effets de cette expansion sur le marché du travail : c'est plus particulièrement net au niveau V.

Deux modulations à ce schéma général se dégagent :

- dans les deux régions "phares" que sont l'Alsace et l'Ile-de-France, les jeunes issus des spécialités tertiaires s'en sortent plutôt mieux que leurs camarades qui ont suivi une formation industrielle. Le dynamisme particulièrement fort de l'emploi tertiaire, dans le cadre de marchés du travail mieux régulés, expliquent probablement l'essentiel de ces différences positives.
- dans le Nord-Pas de Calais, en Haute et Basse Normandie, dans le Centre et en Aquitaine, les jeunes formés aux emplois industriels sont nettement plus souvent confrontés à une alternance de chômage et d'emplois précaires ou instables. Le poids des spécialités industrielles féminisées (textile-habillement) explique une part de ce décalage.

général du marché du travail, celui des jeunes en particulier.

Les régions industrielles du Nord et de l'Est restent marquées par une fréquentation plus forte des lycées professionnels alors que l'apprentissage artisanal et l'enseignement agricole sont très présents dans les régions rurales de l'Ouest. Enfin, dans les régions méridionales, de même qu'en Bretagne et en Ile-de-France, les filières générales et les études longues sont nettement privilégiées par les jeunes. Les sortants des spécialités tertiaires s'en trouvent fortement concurrencés pour l'accès aux emplois de bureau et de commerce.

Dans les régions industrielles de l'Est comme en Ile-de-France, la socialisation professionnelle précoce des jeunes à l'issue de l'enseignement technique court débouche sur des résultats positifs, surtout pour les garçons : ils sont néanmoins limités par les échecs en lycée professionnel et donc par les sorties sans qualification. En outre, dans les régions du Nord confrontées à une crise aiguë de l'emploi, l'insertion s'avère particulièrement difficile.

Dans les régions de l'Ouest et du Sud, les poursuites d'études estompent les difficultés de l'insertion, à condition toutefois que les jeunes atteignent les niveaux de formation supérieurs au baccalauréat. Dans ces régions plus qu'ailleurs le devenir ultérieur sur le marché du travail des individus se noue lors du parcours scolaire.

## EMPLOI RÉGIONAL ET STRUCTURES DE FORMATION

Yvette Grelet et Bernard Hillau

La géographie économique de la France oppose traditionnellement les régions industrielles du Nord et de l'Est aux autres régions moins industrialisées, (certaines plus agricoles, d'autres tertiaires) de l'Ouest et du Sud. Ces disparités régionales résistent à la "tertiarisation" générale de l'emploi observé sur longue période. Le poids industriel dans les effectifs varie du simple au double entre la Corse (20,4 %) et la Franche-Comté (38,7 %) en 1989, pour une moyenne nationale de 30 %. Les régions qui dépassent 33 % sont toutes situées au Nord et à l'Est d'un axe Cherbourg-Nice. Seule, l'Ile-de-France déroge à cet ordre géographique avec un taux d'emploi industriel nettement inférieur.

Cette opposition se retrouve dans la géographie de l'insertion à l'issue des spécialités industrielles et des spécialités tertiaires. Pour les premières, il s'avère que la qualité de l'insertion est meilleure dans l'Est de la France (Alsace, Rhône-Alpes) qui regroupe en grande partie les régions industrielles les moins touchées par le chômage. Les spécialités tertiaires semblent plus sensibles à l'état

## BIBLIOGRAPHIE

GRELET Y., POTTIER F., VINEY X. - "Spécialités de CAP-BEP et formes d'accès à l'emploi". *CEREC BREF* n° 68 - Septembre 1991.

JAZET B., SOLEILHAVOUP J. - "L'emploi régional et sectoriel au 31 Décembre 1989". *INSEE résultats* n° 126, *Emplois - Revenus* n° 21 - Mars 1991.

POULET P. "Les sorties sans qualification par académie en 1990". *Note d'information* n° 92.39. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

CEREC - DEP - INRP. *La relation formation-emploi dans les régions. Dossier du groupe des Enseignements technologiques - Collection des études du CEREC* (à paraître).

"L'insertion professionnelle dans les régions en 1992". *Dossiers Éducation et Formations* n° 27 - Direction de l'évaluation et de la prospective. (DEP).